



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

(Seul le vendeur est redevable des honoraires)

(Pourcentage appliqué sur le montant du prix de vente)

PRIX DE VENTE	Locaux à usage d'habitation, Commercial, Professionnel et terrains
Jusqu'à 60 000 €	6 000 € forfaitaire
De 60 001 € à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 390 000 €	6 %
Au-delà de 390 001 €	5 %

AVIS DE VALEUR : 190 € TTC

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989 Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	95 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m ² de surf Hab	8 € / m ² de surf Hab
État des lieux location vide ou meublée	3 € / m ² de surf Hab	3 € / m ² de surf Hab

Honoraires de gestion à la charge du bailleur

Gestion locative en partenariat avec Ma Gestion Locative

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière avec GLI (assurance loyers impayés)	10.78 % loyer HC ≤ 1500 € 9.58 % loyer HC entre 1500 € et 2000 € 8.38 % loyer HC ≥ 2000 €
Gestion immobilière sans GLI (assurance loyers impayés)	7.08 % loyer HC ≤ 1500 € 5.88 % loyer HC entre 1500 € et 2000 € 4.68 % loyer HC ≥ 2000 €
Gestion sinistres (visites sur place avant et après travaux)	75 €
Déplacement sur convocation d'expert	25 €
Représentation bailleur en Assemblée Générale	60 €

TVA en vigueur : 20,00 %

Honoraires au 01/09/2024

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi FGR Immo, 17 rue Albert 1^{er} 30100 ALES

SARL au capital de 1000 € RCS Nîmes 894 043 561 Carte professionnelle T n° CPI3001202100000002 délivrée par CCI Gard.

Garantie : MMA 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9

La délivrance d'une note est obligatoire